

AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées au poste de salarié (m/f/x) dans la carrière C du contrat collectif des salariés de l'Etat, pour son service forestier

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.

a) Profil :

- Expérience professionnelle dans le domaine forestier ou environnemental souhaitée
- Connaissances en utilisation de matériel forestier (tronçonneuses, débroussailleuses, etc.)
- Bonne condition physique et capacité à travailler en extérieur, par tous temps
- Être titulaire d'un DAP/CATP, d'un CCP/CITP ou d'un certificat attestant d'études reconnues équivalentes dans un métier relevant du secteur forestier, de l'environnement, de l'aménagement paysager, de la menuiserie, du charpentier ou d'un domaine similaire en lien avec le poste à pourvoir constitue un atout.
- Être en possession des formations MS1 et MS2 et premiers-secours constitue un atout.
- Expérience professionnelle confirmée de minimum 5 années dans le domaine concerné.
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B et C (possibilité de soumettre le permis de conduire de la catégorie C dans un délai d'un an).
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe.

b) Missions :

- Tous travaux dans le domaine forestier (plantation, élagage, débroussaillage, entretien des chemins forestiers, etc.), des mesures récréatives, touristiques et de pédagogie forestière ainsi que de la conservation de la nature
- Entretien et surveillance du patrimoine forestier communal
- Assistance lors de l'abattage, du débardage et du stockage du bois
- Travaux d'entretien des équipements et infrastructures en forêt
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service forestier et du service régie communal.
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

c) Statut / Carrière :

- Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière C.

d) Divers :

- Le cas échéant, le candidat devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.

e) Pièces à joindre :

- 1) Demande écrite avec précision du poste brigüée ;
- 2) Extrait récent de l'acte de naissance ;
- 3) Extrait récent du casier judiciaire (Bulletin n° 3) ;
- 4) Curriculum vitae détaillé avec photo récente ;
- 5) Copie des diplômes ;
- 6) Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS) ;
- 7) Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service du personnel (Tel. 325023-210).

Les candidats sont invités à adresser leur candidature écrite, accompagnée des pièces justificatives, au Collège des bourgmestre et échevins, à **l'attention du service du personnel**, B.P. 93, L-7501 Mersch, pour le **29 août 2025 au plus tard**. Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mersch.lu.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Mersch, le 2 août 2025

Le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Michel Reiland, échevin